AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/04/2021

1- FINANCES

1.1 Remboursement de location à la salle des fêtes - Délibération

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'effectuer le remboursement de la location de la salle des fêtes à MX et Mme Y pour un montant de 200 €, sur présentation d'un relevé d'identité bancaire et autorise le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires.

1.2 Subvention au centre éducatif Camille Veyron - Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de verser au Centre Educatif Camille Veyron une subvention de 30 € au titre de l'accueil d'un habitant de la commune dans l'établissement et autorise le Maire à mandater la dépense, prévue au 6574 – subvention non affectée.

1.3 Révision du loyer du logement T4 au-dessus de la mairie - Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant du loyer de logement T4 situé audessus de la mairie à 450 € par mois à compter du 1^{er} mai 2021, décide que le montant du loyer sera révisé chaque année au 1^{er} janvier en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces relatives à cette décision.

Une annonce sera diffusée à la grille, sur le site internet et dans les boîtes aux lettres de la commune. Les dossiers seront reçus en mairie jusqu'au 15 mai 2021.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

2.1 Commission Moulin

Le Maire propose de constituer une commission municipale « Moulin » chargée de faire le lien avec les bénévoles et le Comité des Fêtes et d'agir ensemble pour tout ce qui se rapporte à la gestion du Moulin Lapérouse, à l'entretien des abords et à sa mise en valeur culturelle et patrimoniale.

Les élus suivants se déclarent vouloir devenir membres de la commission municipale « Moulin » : Michel LANFRAY, Fabien TERRAZ, Didier JULLIAN-DESAYES, Nicolas DEFRANCE, Jean-Marc PUJOLREU et Michel CLEYET-MERLE.

2.2 Achat de terrain pour faire un parking au Moulin

Le Maire rappelle les difficultés de stationnement lors des fêtes au Moulin, et la nécessité de garantir la sécurité des automobilistes et des passants le long de la RD73M. Il propose l'acquisition de la parcelle cadastrée C207 située en face du Moulin, de l'autre côté du Chemin de la Chapelle, afin d'en faire un parking. Il précise que le vendeur est favorable à cette vente, à condition de garder pour lui la pointe de la parcelle afin de garer ses véhicules. Les élus approuvent ce projet. Un courrier sera envoyé au vendeur avec une proposition d'achat.

2.3 Achat d'un véhicule neuf pour le service technique - Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir un véhicule neuf pour le service technique de la commune, choisit le véhicule PEUGEOT EXPERT III 2.0 Blue HDI 120ch Long Premium auprès de la société RAF'AUTO (38850 VILLAGES-DU-LAC-DE-PALADRU) pour un montant de 23 828 € HT (options incluses) et autorise le Maire à signer tous les documents utiles à cet effet. L'ancien véhicule partner sera repris par le garage. Les élus décident d'apposer le nom de la commune sur le nouveau véhicule, tel qu'il existe sur le véhicule actuel. Des devis seront demandés

3- INTERCOMMUNALITE

3.1 Approbation des statuts du SIVU du gymnase du collège Marcel Bouvier - Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux statuts 2021 du SIVU du gymnase du collège Marcel Bouvier tels qu'adoptés par le syndicat lors de sa séance du 25 février dernier et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaire à leur mise en application. Une démarche a été engagée pour que le Département reprenne le gymnase.

3-2 Vente de composteurs en lien avec le SICTOM

Les élus décident d'organiser une vente un samedi de juin. Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres.

3-3 Cinéma

Une séance cinéma en plein air, à l'initiative de la Communauté de Communes, aura lieu sur la commune de Saint-Ondras le vendredi 20 août. L'heure et le film sont à préciser.

4- DIVERS

4.1 Elections

Les élections des conseillers départementaux et Régionaux sont déplacées les dimanches 20 et 27 juin.

4.2 Info conseil

Les articles sont à remettre pour le 31 mai.

4.4 Réunions

Cérémonie du 8 mai : à 11h.

SIVU des écoles : vendredi 28 mai à 18h.

Prochaine réunion : MARDI 25 MAI A 20H